

Nom commercial: Uvinul T150

Numéro de la matière: 273000

Version: 2 / CH

Date de révision: 10.01.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 14.06.12

## **1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Uvinul T150

N°d'article

27300000

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Composant des produits cosmétiques

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **2. Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Chronic 4 H413

#### **Classification selon les Directives CE**

Classification R53

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

##### **Mentions de danger**

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

##### **Conseils de prudence**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501.1 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération agréée.

#### **Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

##### **Phrase(s) de risque**

53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

##### **Phrase(s) S**

61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Nom commercial: Uvinul T150

Numéro de la matière: 273000

Version: 2 / CH

Date de révision: 10.01.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 14.06.12

### **3. Composition/informations sur les composants \*\*\***

#### **Composants dangereux \*\*\***

##### **4,4',4''-(1,3,5-Triazine-2,4,6-triytriimino)tris(benzoate de 2-éthylhexyle)**

No. CAS 88122-99-0

No. EINECS 402-070-1

Concentration &gt;= 50 %

Classification R53

Classification règlement (CE) no 1272/2008

Aquatic Chronic 4 H413

### **4. Premiers secours**

#### **4.1. Description des premiers secours**

##### **Indications générales**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Protéger les secouristes.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

##### **En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. Tenir chaud et calme. Appeler aussitôt un médecin.

##### **En cas de contact avec la peau**

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

##### **En cas de contact avec les yeux**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

##### **En cas d'ingestion**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

### **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyen d'extinction approprié**

Produits extincteurs en poudre, Eau, Mousse

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>)

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

##### **Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

##### **Autres données**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Nom commercial: Uvinul T150

Numéro de la matière: 273000

Version: 2 / CH

Date de révision: 10.01.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 14.06.12

Eviter la formation de poussières.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour petites quantités: accueillir avec un appareil approprié et éliminer. Pour grandes quantités: accueillir avec un appareil approprié et éliminer.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

En cas de transvasement de quantités importantes sans dispositif d'aspiration: protection respiratoire.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Eviter la formation de poussières. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. prépare extincteur

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité. Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec la peau. Eviter le contact avec les yeux. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Consérer à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Ranger à part les vêtements de travail.

#### Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol. Protection respiratoire en présence de vapeurs. Demi-masque filtrant les particules, filtre P3 - Norm NF EN 149

#### Protection des mains

Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR
L'épaisseur du matériau	0.4 mm
Matériau approprié	Polychloroprène
L'épaisseur du matériau	0.5 mm
Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl
L'épaisseur du matériau	0.7 mm

#### Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

#### Protection du corps

Tablier; Bottes; Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Etat

Poudre

#### Couleur

blanc à jaune clair

**Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006****HANSELER AG**  
Partnership to success

Nom commercial: Uvinul T150

Numéro de la matière: 273000

Version: 2 / CH

Date de révision: 10.01.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 14.06.12

**Odeur** faible odeur intrinsèque**Point de fusion**

Valeur - 129 °C

**Point d'éclair**

Valeur méthode 307 DIN ISO 2592 °C

**Limites des explosibilité**

Limite d'explosivité, inférieure 1.2 à 8.4 %(V)

**Densité**Valeur 1.10 g/cm<sup>3</sup>  
Température 25 °C**Hydrosolubilité**Valeur 0.007 g/l  
Température 25 °C**Octanol/water partition coefficient (log Pow)**log Pow 8.1  
méthode calculé**Température d'inflammabilité**

Valeur 420 °C

**Décomposition thermique**

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

**Viscosité****dynamique**Valeur < 1.620 mm<sup>2</sup>/s  
Température 130 °C**10. Stabilité et réactivité****10.4. Conditions à éviter****Décomposition thermique**

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connu si les prescriptions de manipulations sont respectées.

**11. Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**Espèces rat  
DL 50 > 5000 mg/kg  
méthode OCDE 401**Toxicité aiguë par pénétration cutanée**Espèces rat  
DL 50 > 2000 mg/kg  
méthode OCDE 402**corrosion cutanée/irritation cutanée;**

Nom commercial: Uvinul T150

Numéro de la matière: 273000

Version: 2 / CH

Date de révision: 10.01.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 14.06.12

Remarque Aucun effet d'irritation connu.

Espèces lapin  
méthode OCDE 404

Remarque Aucun effet d'irritation connu.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire;**

Remarque Aucun effet d'irritation connue

**sensibilisation**Espèces cobaye  
méthode OCDE 406  
Remarque Aucune effect de sensibilisation conu.**Mutagénicité**

Remarque Aucun

**12. Informations écologiques \*\*\*****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**Espèces Poisson zèbre (Brachydanio rerio)  
CL50 > 1000 mg/l  
Durée d'exposition 96 h  
méthode OECD 203  
Remarque Test effectué au-delà de la solubilité maximale.**Toxicité pour les daphnies**Espèces Daphnia magna  
CE50 > 500 mg/l  
Durée d'exposition 48 h  
Remarque Test effectué au-delà de la solubilité maximale.**Toxicité pour les algues**Espèces Scenedesmus subspicatus  
CE50 > 80 mg/l  
Durée d'exposition 72 h  
Remarque Le produit est faiblement soluble dans le milieu testé. Un produit obtenu par élution a été testé.  
Remarque L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.**Toxicité pour les bactéries**Espèces boue activée  
CE50 > 10000 mg/l  
Durée d'exposition 0.5 h  
Remarque Le produit est faiblement soluble dans le milieu testé. Une préparation aqueuse obtenue à l'aide d'agents de solubilisation a été testée.**12.2. Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité**Remarque Selon les critères de l'OCDE, le produit n'est pas facilement biodégradable (nicht readily biodegradable), mais potentiellement biodégradable (inherently biodegradable).  
Remarque Le produit est difficilement soluble dans l'eau. Bonne élimination du produit présent dans l'eau par des procédés abiotiques, comme par exemple la séparation mécanique.  
Remarque Le produit est difficilement biodégradable en conformité avec la stabilité souhaitée.**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Nom commercial: Uvinul T150

Numéro de la matière: 273000

Version: 2 / CH

Date de révision: 10.01.12

Replaces Version: 1 / CH

log Pow 8.1

méthode calculé

## **13. Considérations relatives à l'élimination**

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

## Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### **14. Informations relatives au transport**

## Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

## Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

## **15. Informations réglementaires**

## 16. Autres informations

## R-phrases listed in chapter 3

53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### **Hazard statements listed in chapter 3**

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### **Informations complémentaires**

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: \*\*\*  
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.